

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ

(Article R. 123-110 du Code de commerce)

Les soussignés Monsieur Yvon VIRICELLE et Monsieur Nicolas VIRICELLE,

→ agissant en qualité de cogérants **de la société A.R.A VIRICELLE**, Société Civile Immobilière au capital de 1 000 € dont le siège est fixé 1, rue de la Portelle 38500 VOIRON immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le n°824 713 424,

→ **Déclare et atteste** que les sièges sociaux antérieurs de la société **A.R.A VIRICELLE** ainsi que les greffes où sont classés les actes constitutifs et modificatifs antérieurs au transfert du siège sont les suivants :

*Par acte constitutif du 23/12/2016 : le siège social a été fixé Lieu-dit Les Plans 42130 LEIGNEUX – RCS SAINT-ETIENNE

Pas d'autres sièges sociaux antérieurs

Fait à VOIRON

Le 1^{er} septembre 2024

Monsieur Yvon VIRICELLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yvon Viricelle', with a large loop at the end.

Monsieur Nicolas VIRICELLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas Viricelle', with a long, sweeping horizontal stroke at the end.